

Retrouvez-nous sur grandannecy.fr

Grand Anancy

N° 4 // Mars 2018

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER IMAGINE LE GRAND ANNECY

À VOUS LA PAROLE

EN ACTION

Pass Air Pur :
ça roule !

ÉCONOMIE

Anancy Base Camp
ouvre ses portes

bo &+
RETROUVEZ VOTRE
SUPPLÉMENT DÉDIÉ
AUX SENIORS



07



10



20



22



27



29



30



33

SOMMAIRE

04

L'ACTU

07

ZOOM

LE FONDS AIR BOIS

08

34 COMMUNES

À LA UNE

10

DOSSIER

IMAGINE LE GRAND ANNECY

18

EN ACTION

18 Une action sang pour sang citoyenne

19 Conseil de développement : les citoyens débattent

20 Le Grand Annecy s'engage pour l'agriculture

22 Annecy Base Camp ouvre ses portes

23 Trouver le bon éclairage avec la stratégie lumière

24 Le PDU intéresse et mobilise

25 Transports scolaires : bientôt la rentrée

26 L'usine de la Tour se modernise

27 L'eau du robinet sous haute surveillance

28 Les pionniers du commerce zéro déchet

29 Pass Air Pur : ça roule !

30 Que faire des restes de végétaux au jardin ?

32

EN CHIFFRES

LE BUDGET 2018

33

PORTRAIT

CRÉATRICE D'AUTHENTICITÉ

34

DÉCOUVERTE

LA CINÉMATHEQUE, TÉMOIN DE LA VIE QUI PASSE

35

PRATIQUE

RELAIS TERRITORIAUX : MODE D'EMPLOI



édito

JEAN-LUC RIGAUT

PRÉSIDENT DU GRAND ANNECY

Construire un projet de territoire se fait en rassemblant l'ensemble des acteurs autour de la table, à commencer par les habitants. La démarche « Imagine le Grand Annecy », qui a pour objet de bâtir un projet d'avenir pour notre agglomération à l'horizon 2050, part de ce constat et propose une approche nouvelle. **Il s'agit de rassembler toutes les forces vives, d'entendre toutes les voix de celles et ceux qui vivent notre territoire au quotidien, et contribuent à en faire ce qu'il est aujourd'hui.** « *Le Grand Annecy, c'est les gens* », comme l'a résumé un habitant.

Notre agglomération est en mouvement, nos modes de vie évoluent, des transformations profondes sont perceptibles dans de nombreux domaines. Dans quelle direction souhaitons-nous entraîner notre territoire et par quels chemins ? Vous êtes nombreux à avoir déjà apporté votre contribution lors des réunions publiques, qui se poursuivent jusqu'à début avril, et je vous remercie pour la qualité des débats et de vos expressions. Le travail continue, et je vous invite d'ores et déjà à revenir lors de la grande soirée de restitution, à l'automne prochain, pour tirer ensemble les conclusions de cette démarche et bâtir un projet collectif à partir des contributions de chacun, habitants, élus, partenaires, et partagé avec chaque commune membre du Grand Annecy. ▲



**DANS QUELLE
DIRECTION SOUHAITONS-
NOUS ENTRAÎNER NOTRE
TERRITOIRE ?**

**GRAND ANNECY N° 4. Le magazine de l'Agglomération.**

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet
Rédaction : Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** @scoopcommunication - 10084-MEP – **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement, fabriqué en France, blanchi sans chlore, sans métaux lourds, avec des encres végétales.
Crédits photo : Grand Annecy, Ville d'Annecy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, ML-JBA, Gwyddyan Buvelot/CCI, commune de Fillière, Patrick Leconte, Frédérique Plas/EFS, CCPF, CCPA, Syane, Istock, Sibra, Charlotte Matthieu de Fossey, JPEG Photo Club, Argos, Christoffer Sjöström, Patrick Uberti, Shabnam Anvar, Ademe, Cyriane Vandevorde, Amis du Vieux Seynod. **Dépôt légal :** mars 2018 / **N° ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 107 000 exemplaires

**LE GRAND ANNECY
À VOTRE ÉCOUTE**

au siège de l'Agglomération :
04 50 63 48 48
46 avenue des Îles à Annecy
www.grandannecy.fr
agglo@grandannecy.fr

dans chacun des 3 relais territoriaux

- **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales
04 50 68 54 43
- **Fillière** – 300 rue des Fleuries,
Thorens-Glières – 04 50 22 43 80
- **Alby-sur-Chéran** – 363, allée
du Collège – 04 50 68 11 99



Vers une harmonisation du prix de l'eau

Lors de la création du Grand Annecy au 1^{er} janvier 2017, il existait 15 tarifs différents pour l'eau potable qui ont été maintenus jusqu'au 31 décembre 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, ces tarifs évoluent pour être harmonisés sur une période de dix ans, afin d'obtenir à terme un tarif unique pour l'ensemble des habitants du territoire. Les parts fixes (abonnements) et les tranches de dégressivité seront progressivement supprimées sur cette même période de dix ans. ▲

Je répare et ça repart !

L'Ademe et les chambres de métiers et de l'artisanat lancent le premier annuaire de la réparation en ligne :

www.annuaire-reparation.fr.

Ce site répertorie plus de 13 000 artisans engagés en Auvergne-Rhône-Alpes pour prolonger la durée de vie des produits tels que l'électroménager, la téléphonie, le multimédia, les vêtements, les bijoux, les vélos...

À travers cette démarche, c'est l'économie de proximité qui est favorisée, créatrice d'emplois et de lien social. Alors, pourquoi jeter ?



UN NOUVEL ESPACE DE FORMATION AUX PAPETERIES IMAGE FACTORY

Depuis début janvier, la CCI Haute-Savoie, CITIA et l'école de l'image des Gobelins proposent 5 formations digitales de niveau bac + 3 à bac + 5 dans le bâtiment des Papeteries Image Factory, à Cran-Gevrier. Jusqu'alors dispensées dans une annexe du Conservatoire d'art et d'histoire, ces formations bénéficient désormais de ce nouvel espace de plus de 600 m² mis à disposition par le Grand Annecy. Une aubaine pour la centaine d'étudiants, qui vont pouvoir côtoyer au quotidien les acteurs de la filière « image et industries créatives et numériques », déjà installés dans ce lieu emblématique des Papeteries.

En savoir + www.formation-cci.fr ; www.citia.org



Printemps du réemploi : je donne au lieu de jeter !

Offrez une seconde vie à vos vêtements, chaussures, livres, jouets, vélos, petits appareils électroménagers réparables ou en bon état. De nombreuses associations locales sociales et solidaires les récupèrent et les revendent à petits prix. Vous favoriserez ainsi le réemploi et participerez à la préservation des ressources naturelles. Pour faciliter votre geste, un espace de réemploi sera exceptionnellement aménagé :

> **Samedi 28 avril 2018** à la déchèterie de la Tournette, à Menthon-Saint-Bernard, en partenariat avec la Recyclerie d'Alex.

> **Samedi 26 mai 2018** à la déchèterie de la Rive gauche du lac d'Annecy, à Saint-Jorioz, en partenariat avec Roule and Co et Bazar sans frontières.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Territoire zéro déchet zéro gaspillage des Pays de Savoie.

+ d'infos www.grandannecy.fr

JEUNES DE 16 À 25 ANS

Rendez-vous sur www.mljba.fr

La Mission locale jeunes du Bassin annécien (MLJBA) agit pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, domiciliés sur le bassin annécien. Pour continuer à relever ce défi, la MLJBA a récemment revu et modernisé son site Internet : www.mljba.fr.

Plus complet, plus actuel, celui-ci est désormais consultable depuis un smartphone. Structuré en 4 parties, il fournit des informations simplifiant la visite, et en quelques clics l'internaute accède à l'ensemble de l'offre de services.

Il propose aussi de nouvelles fonctionnalités : un tchat, qui permet aux visiteurs d'entrer en contact rapidement avec un conseiller et d'obtenir une réponse immédiate à leurs questions, ainsi que le Wall, où les services, les actualités et un annuaire de sites Web sont rapidement accessibles.



Des poules pour réduire ses déchets

Depuis octobre 2017, dix familles se sont engagées dans un projet de poulailler participatif, initié par les Amis du Vieux Seynod et accompagné par le Grand Annecy. Le poulailler a été installé au 67 avenue des Neigeos à Seynod, à proximité du local de l'association qui accompagne les familles. Celles-ci s'occupent quotidiennement à tour de rôle des poules qu'elles nourrissent avec du grain mais aussi avec leurs restes de repas. Une fois par semaine, elles nettoient le poulailler et récoltent les œufs. Pour rendre l'opération exemplaire, un site de compostage partagé a été installé par le Grand Annecy, à proximité du poulailler. Ainsi, la litière et les déchets dont les poules n'auraient pas voulu sont compostés sur place. ▲

LE SAVIEZ-VOUS ?

2 poules, c'est **150 kg de déchets par an** détournés de l'incinération et **deux œufs tous les 2 jours** !

Le nombre d'œufs pondus varie en fonction de la saison et de la température extérieure.



J'adopte une poule



Je trie mes déchets



Je récolte de bons œufs frais



Chiens et chats errants : SIGNALEZ-LES !

Vous avez connaissance d'un animal errant ? Contactez la Société protectrice des animaux (SPA) d'Annecy-Marlioz, qui gère la fourrière animale sur l'ensemble des 34 communes du Grand Annecy, pour le compte de l'Agglomération. La SPA procédera ainsi à la capture et à la prise en charge de l'animal dans les 2 heures. Une recherche du

propriétaire sera ensuite effectuée, ainsi que les premiers soins par un vétérinaire, si l'animal est blessé. Des frais que le propriétaire devra ensuite rembourser, tout en s'acquittant d'un forfait pour la fourrière animale. Si aucun propriétaire n'est identifié dans les 8 jours, l'animal pourra être proposé à l'adoption. ▲

Contact : SPA Annecy-Marlioz, route d'Albens, 74270 Marlioz
Numéro unique : **04 50 77 82 40**

Accueil téléphonique tous les jours de 8h à 22h.

Accueil physique : du lundi au samedi de 14h à 18h pour toute demande et du lundi au vendredi de 8h à 12h uniquement pour la remise d'animaux.

Les animaux blessés peuvent être amenés directement à la clinique vétérinaire, 275 route Impériale, Saint-Martin-Bellevue, 74370 Fillière.

Si vous deveniez **ambassadeur** du tri le temps d'une manifestation ?

Qu'elles soient sportives ou culturelles, les manifestations produisent de grandes quantités de déchets dont il faut améliorer la gestion. Pour y parvenir, le Grand Annecy recherche et forme des bénévoles pour soutenir les organisateurs. Le jour de l'événement, votre mission consistera à sensibiliser le public au tri et au recyclage afin d'assurer une bonne valorisation des déchets produits. ▲



Faites-vous connaître :
valorisationdechets@grandannecy.fr ou tél. **04 50 33 02 12.**

JEAN-LUC RIGAUT, PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ADCF

Depuis le 4 octobre 2017, Jean-Luc Rigaut, actuel président du Grand Annecy et maire de la Commune nouvelle d'Annecy, préside aussi l'Assemblée des communautés de France (AdCF). Cette association fédère 985 intercommunalités, de toutes tailles et catégories : communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines, métropoles. Elle est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux : gouvernement, Parlement, agences nationales... Elle participe également aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées.



AU VOLANT, SOYEZ VIGILANT !

LA SÉCURITÉ DES AGENTS DE COLLECTE EN DÉPEND...

Les collectes de déchets ménagers ont lieu désormais le matin ou l'après-midi selon les secteurs afin d'optimiser l'utilisation des véhicules de collecte. Or, pendant leur service, les agents du Grand Annecy sont particulièrement exposés aux risques d'accident de la route. Depuis quelque temps, ils déplorent les comportements inadéquats de certains automobilistes impatientes qui mettent leur vie en danger lors des dépassements. Alors mieux vaut ralentir et patienter pour éviter un accident. ▲

1 000 euros
pour remplacer votre vieil appareil
de chauffage au bois...
en toute sérénité.

ZOOM

LE FONDS AIR BOIS

Le saviez-vous ?

En hiver, la production de particules fines, les PM10 mesurées lors des pics de pollution, est due à 80 % à des installations de chauffage au bois non performantes ! C'est pourquoi le Grand Anancy, avec le soutien financier de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du Département, propose une aide de 1 000 € pour remplacer sa vieille installation de chauffage au bois. ▲

Comment en bénéficier ?

1. Vérifiez que vous remplissez bien les conditions d'éligibilité au Fonds Air Bois : elles sont détaillées sur www.grandannecy.fr.
2. Contactez l'ASDER, l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (voir coordonnées ci-contre), qui vous apportera des conseils avisés, gratuits et personnalisés, à la fois techniques et financiers.
3. Avant tout achat d'un nouvel appareil, déposez un dossier de demande d'aide auprès de l'ASDER. Il est téléchargeable sur www.grandannecy.fr, ou à retirer au siège de l'Agglomération ou dans l'un des 3 relais territoriaux.

Pour tout renseignement :

ASDER – Tél. 04 79 85 88 50 – fonds-air-bois@asder.asso.fr
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le jeudi matin. + d'infos www.grandannecy.fr



Le nouveau logo de Fillière se veut le reflet du territoire (l'eau, la montagne, la nature), sans oublier pour autant l'histoire, le patrimoine ainsi que les hommes et les femmes qui ont œuvré à la création de la commune nouvelle. Des valeurs mises en avant par les habitants lors d'un atelier participatif.

1 **FILLIÈRE**

UN AVENIR COMMUN POUR FILLIÈRE

Pour renforcer la cohésion de la commune nouvelle de Fillière, née en 2017 du regroupement de 5 communes, se doter d'un destin commun et imaginer des scénarios futurs, les élus municipaux réfléchissent à leur projet de territoire. Ce projet se veut « vivant », c'est-à-dire qu'il évoluera grâce à l'évaluation des politiques menées par la commune, à l'action des élus, au travail de proximité des agents du service public et à tous les acteurs qui participent à la construction de l'avenir du territoire. D'ores et déjà, six principaux champs d'intervention sont identifiés : la cohésion sociale, l'attractivité économique et résidentielle, l'interconnexion/les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la mobilité, l'environnement et la transition énergétique, l'innovation, la démocratie locale et participative. De nombreux rendez-vous d'information et de concertation seront prochainement programmés. ▲

+ d'infos www.commune-filliere.fr

2 **CRAN-GEVRIER (ANNECY)**



LES PASSERELLES : L'ÉCOQUARTIER QUI MONTRE L'EXEMPLE

Situé sur la commune déléguée de Cran-Gevrier, sur l'ancienne friche industrielle des Papeteries, le nouveau quartier des Passerelles a été labellisé « écoquartier » par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de la Cohésion des territoires. Cette distinction nationale récompense un projet répondant à 20 exigences de développement durable, énoncées dans la « charte des écoquartiers ». Les Passerelles sont le seul projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes à avoir obtenu ce label en 2017, et le seul projet labellisé des Savoie. ▲



Les Passerelles en bref :

600 logements

42 % de logements sociaux, une architecture **bioclimatique**,

un quartier entièrement **piétonnier**, desservi par le **bus à haut niveau de service** (ligne Sibra n° 7),

1 200 m² de garages à vélos,

2 voitures en autopartage.

**VILLAZ**

LA PLATEFORME DES VÉGÉTAUX EN MODE ÉTÉ

C'est le printemps, le temps des tailles et des tontes régulières. Que faire des végétaux qui s'amoncellent au fond du jardin ? Le mieux est de leur trouver un nouvel usage sur place ! (Voir notre article en page 30.) Si ce n'est pas possible, la plateforme de Villaz accueille tous les dépôts de végétaux. Du 1^{er} avril au 31 octobre 2018, elle est ouverte les mercredis et samedis toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Son accès est réservé aux particuliers du Pays de Fillière et les dépôts sont limités à 3 m³ par jour sauf dérogations. Le dépôt peut se faire directement au sol, ce qui facilite le déchargement. Alors, si vous habitez le Pays de Fillière, optez pour cette plateforme. Vous éviterez ainsi l'engorgement de la déchèterie des Ollières. ▲

**ALBY-SUR-CHÉRAN**

UN ACCÈS ÉLARGI À LA DÉCHÈTERIE



Depuis le début de l'année, la déchèterie est ouverte du mardi au samedi toute la journée et le lundi après-midi.

Elle passera aux horaires d'été à partir du 26 mars 2018 :

- **Lundi après-midi : de 13h30 à 18h30.**
- **Du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.**

Fermeture le dimanche et les jours fériés.

À noter : La déchèterie fermera à 17h30 lors du passage national à l'heure d'hiver, à l'automne prochain. ▲

**SAINT-SYLVESTRE**

DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE TRI

Depuis l'automne dernier, la commune de Saint-Sylvestre est équipée de conteneurs semi-enterrés, un équipement plus esthétique et plus propre pour collecter les déchets ménagers recyclables et non recyclables. Les habitants disposent désormais de 4 points de collecte, tous équipés du tri (emballages recyclables, papiers et verre) : parking du cimetière, Riondy, Le Muret et Le Pissieux. Ces points ont été aménagés par le Grand Anney en concertation avec la mairie de Saint-Sylvestre. ▲





DONNEZ VOTRE AVIS EN LIGNE !

- Réagissez sur les réseaux sociaux   
imaginelegrandannecy
- envoyez un mail :
imagine@grandannecy.fr
- informez-vous :
www.grandannecy.fr ▲



DOSSIER

IMAGINE LE GRAND ANNECY



À VOUS LA PAROLE

Quel avenir pour notre agglomération en pleine évolution ? La réponse appartient à chacun de nous qui habitons et « faisons » ce territoire au quotidien. C'est pourquoi le Grand Annecy lance « Imagine le Grand Annecy », une démarche de dialogue pour penser ensemble le futur.

Le monde change, nos modes de vie, notre environnement, tout semble en mouvement. Travailler, habiter, se déplacer, entreprendre, consommer, se divertir, aménager : comment vivrons-nous dans vingt ou trente ans dans le Grand Annecy ? Qu'est-ce qui va changer, et comment voulons-nous que ça change ? C'est tout l'enjeu du projet de territoire que souhaite élaborer l'Agglomération. Un projet d'avenir qui soit non seulement celui des élus, mais aussi et surtout celui des habitants. Pour recueillir leur parole, sans filtre ni tabou, la démarche « Imagine le Grand Annecy » implique les citoyens de façon inédite, à travers 4 grands temps.

LE TEMPS DE L'ÉCOUTE

Une enquête filmée a été réalisée en décembre 2017 auprès d'un panel représentatif d'habitants du bassin annécien.

Quatre questions leur étaient posées :

- *Si je vous dis le monde, l'Europe, la France... le Grand Annecy, qu'est-ce que cela vous évoque ?*
- *Où va le Grand Annecy ?*
- *Pour que l'on vive mieux sur ce territoire, qu'est-ce qu'il faut absolument changer ?*
- *Il y a maintenant une communauté de 34 communes réunies dans le Grand Annecy, qu'est-ce que vous avez envie de dire aux décideurs ?*

Les interviews (plus de 25 heures d'entretiens) ont été synthétisées dans un film de 30 minutes qui fait une sorte de photographie des grands enjeux sur l'avenir du territoire.

LE TEMPS DU DIALOGUE ET DES PROPOSITIONS

Du 2 mars au 6 avril, 6 réunions publiques sont organisées à travers tout le territoire. Elles débutent toujours par la projection du film issu de l'enquête audiovisuelle, afin d'introduire les débats et de favoriser l'expression libre des habitants présents. Des propos auxquels seront attentifs le Président de l'Agglomération, Jean-Luc Rigaut, les élus et les partenaires socio-économiques présents lors de ces rencontres. Chaque réunion publique se termine par des ateliers de propositions auxquels sont conviés ceux qui le souhaitent pour partager des idées, émettre des suggestions et élaborer ensemble des pistes de réflexion pour le territoire.

LE TEMPS DE L'ENRICHISSEMENT

Parallèlement à l'expression des habitants, plusieurs groupes de travail sont mobilisés pour approfondir certaines thématiques et formaliser de grandes orientations pour le territoire : séminaires d'élus, ateliers de techniciens et d'experts, contributions de partenaires comme le Conseil de développement, etc. >>>



DOSSIER IMAGINE LE GRAND ANNECY

>>>

LE TEMPS DE LA RESTITUTION

En septembre 2018, une soirée de restitution aura lieu afin que les élus de l'Agglomération tirent les enseignements de ce dialogue devant les habitants et présentent leurs engagements pour le territoire, sur la base de ce qui aura été fait tout au long de cette concertation. ▲

PARTICIPEZ À UNE RÉUNION PUBLIQUE !

Il reste 2 dates :

- **Vendredi 30 mars à 18h30**
Village vacances – Le Pré du Lac
209 impasse des Champs Fleuris
74410 Saint-Jorioz
- **Vendredi 6 avril à 19h**
Les Papeteries Image Factory
1 esplanade Augustin Aussevat
Cran-Gevrier 74960 Annecy ▲



IMAGINE LE GRAND ANNECY, C'EST :

DÉCEMBRE
2017

1 ENQUÊTE AUDIOVISUELLE :

Plus de **600 habitants**
contactés

74 habitants témoignent
face à la caméra

25 heures d'entretiens
enregistrées

28 minutes conservées
pour réaliser un film

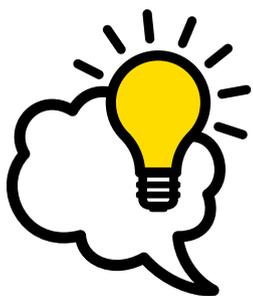
MARS
2018

6 RENCONTRES PUBLIQUES SUIVIES D'ATELIERS DE PROPOSITIONS, du 2 mars au 6 avril sur l'ensemble du territoire :

le 2 mars à Alby-sur-Chéran
le 5 mars à Annecy-le-Vieux
le 19 mars à Menthon-Saint-Bernard
le 22 mars à Aviernoz
le 30 mars à Saint-Jorioz
le 6 avril à Cran-Gevrier

OCTOBRE
2018

**1 GRANDE
SOIRÉE** de
restitution de
la démarche à
l'automne, qui croisera
le travail des élus
et des experts avec
l'expression des
habitants.



INTERVIEW

Thomas Meszaros, Vice-Président « Prospective territoriale » du Grand Ancey

« Il n'est plus possible de construire des projets sans les habitants »

Pourquoi avoir choisi de lancer aujourd'hui cette démarche ?

Thomas Meszaros : Nous avons souhaité ouvrir le dialogue avec les habitants pour trois raisons. Premièrement, on constate aujourd'hui un grand changement dans les mentalités, une crise démocratique qui fait qu'il n'est plus possible de construire des projets sans les habitants. Un nouveau monde émerge : les enjeux sont non seulement locaux mais aussi liés à des contraintes et des opportunités plus larges, comme le redécoupage des régions, le rôle croissant de l'Europe, la circulation mondialisée des idées et des informations à travers les réseaux sociaux... La concertation se fait déjà sans les élus, qu'on le veuille ou non, alors autant qu'ils en soient à l'origine !

Deuxièmement, les habitants sont les principaux destinataires des politiques publiques mises en place, eux et leurs enfants, puisque le projet de territoire se pense à l'horizon 2050. Enfin, les habitants sont ceux qui connaissent le mieux leur territoire, ses atouts et ses besoins. Les élus doivent s'appuyer sur cette connaissance du terrain pour prendre encore mieux conscience des enjeux du territoire.

Que reprenez-vous des premières rencontres qui ont déjà eu lieu ?

Th. M. : Quatre grands thèmes sont le plus fréquemment évoqués : la mobilité, qui est un enjeu central et une clé pour tout le reste ; le logement ; la jeunesse et sa capacité à s'installer et rester sur le territoire pour participer à son essor économique ; le cadre de vie, avec la nécessité d'encourager des initiatives réellement innovantes pour le préserver. Entendre les habitants sur ces sujets m'a convaincu que ce sont



bien des problématiques quotidiennes pour eux.

Et des solutions peuvent déjà être envisagées à partir de leurs prises de position et de leurs réflexions. Il faut s'appuyer sur la connaissance fine des habitants de leur territoire et de son histoire. Cela nous oblige aussi, nous élus, à réfléchir à son identité, ou plutôt à l'imbrication des identités multiples de ce territoire dans un modèle original, inédit. Ce modèle doit permettre de maintenir le développement économique de notre territoire et, c'est notre ambition, de le transformer en développement durable.

Qu'allez-vous faire de tout ce que les habitants ont exprimé ? Cela va être réellement utile ?

Th. M. : Oui, bien sûr, cela va servir à alimenter la réflexion des élus. Car en parallèle des réunions publiques avec les habitants, de nombreux ateliers et séminaires de travail réunissent les élus, les techniciens du Grand Ancey, les partenaires socio-économiques, le Conseil de développement qui travaille sur la jeunesse, la cohésion sociale et le développement économique... Les habitants apportent leur propre vision, basée sur des attentes du quotidien, une expérience de proximité : cette vision est fondamentale.

À partir de tout ce qui aura été produit et exprimé, les élus vont choisir les grandes orientations stratégiques du projet de territoire. Ils les présenteront cet automne, puis, en 2019, ils proposeront un plan d'action concret sur cinq ans. Les habitants pourront alors juger par eux-mêmes de la manière dont leurs attentes auront été prises en compte. ▲

« LES HABITANTS
APPORTENT LEUR VISION
BASÉE SUR DES ATTENTES
DU QUOTIDIEN :
C'EST
FONDAMENTAL. »



PAROLES D'HABITANTS



Qu'ils soient collégien, agricultrice, en recherche d'emploi, professeure des écoles à la retraite, cheminot, créateur d'entreprise, agent courrier, mère au foyer... ils ont accepté de participer à l'enquête audiovisuelle qui sert de point de départ à la démarche de concertation « Imagine le Grand Annecy » : un film de 28 minutes, diffusé en introduction de chaque réunion publique. Ces habitants livrent un premier témoignage, une expression libre sur leur territoire et son avenir. Leur quotidien, leurs souhaits, leurs peurs... et un débat s'amorce.

Fiers de leur *territoire*

“ Penser aux touristes, c'est bien parce qu'ils nous font vivre. Mais il faut aussi que les Annéciens s'y retrouvent et arrivent à être fiers.”

Franck, créateur de start-up, Cruseilles

“ Grand Annecy d'accord, mais quand même garder ce côté rural de nos belles communes aux alentours d'Annecy.”

Jocelyne, secrétaire à la retraite, Cusy

“ Il y a peut-être des choses à construire en s'inspirant de ce que peuvent apporter les petites communes autour d'Annecy.”

Hortense, chef d'équipe production, Annecy

Transports et logement : des *difficultés quotidiennes*

“ Il y a de plus en plus de monde et de constructions, c'est saturé et on sent vraiment les désagréments de la pollution des voitures. Comment faire pour qu'on soit bien dans notre ville, même au centre-ville ?”

Patricia, professeure des écoles à la retraite, Annecy

“ Le problème, c'est que les gens qui arrivent, les terrains et les maisons étant tellement chers, bien souvent, ils repartent...”

Michel, ouvrier retraité, Bluffy

“ Les transports le soir et le week-end, c'est pas top. Par exemple, ce soir, je ne sais pas encore comment je vais faire pour rentrer chez moi...”

Valérie, secrétaire médicale en recherche d'emploi, Annecy-le-Vieux

“ Mon fils étant né ici, est-ce que dans vingt ans il aura encore la possibilité, s'il le souhaite, d'investir ici, d'acheter, de s'installer, de créer ?”

Marjorie, chef de réception aux Villards-sur-Thônes

Cultiver le lien social et *la place des jeunes*

“ À Annecy, il y a beaucoup d'étudiants, d'entreprises, il y a l'IUT, le parc des Glaisins... mais il manque de l'animation le soir.”

Michaël, professeur de tennis, Annecy-le-Vieux

“ Il faut qu'Annecy s'ouvre sur le reste du monde, que l'on sache accueillir aussi les gens, pas que les riches étrangers.”

Benjamin, directeur marketing, Viuz-la-Chiésaz

“ Les projets politiques et économiques doivent servir les habitants. C'est la dimension humaine qu'il ne faut pas perdre.”

Guillaume, ingénieur informatique, Cran-Gevrier



“ En vrai je pense à un truc, mais je ne sais pas si... Bah je vais le dire quand même : assembler toutes les communes, et qu'à la fin on fasse des trams, ça serait plus relié, ça ferait plus grande ville. Ça changerait ma vie.”

Jordan, en recherche d'emploi à Annecy

Continuer à *se développer* ? Dans quel sens ?

“ Ça va dans le bon sens, mais il faudrait que ça s'arrête, j'espère que ça ne deviendra pas comme la Côte d'Azur.”

Anne, secrétaire médicale, Menthon-Saint-Bernard

“ Ça se développe, parfois dans le bon sens, parfois non, parce que ça devient de plus en plus cher.”

Ounssi, cheminot, Rumilly

“ Ne changeons pas tout, essayons de ne pas tout bouleverser d'un coup. Prenons le temps de réfléchir, écoutons : pour avancer longtemps, il faut avancer lentement.”

Roland, ouvrier mouliste, Seynod

“ Protéger cet équilibre entre la croissance démographique et la protection de l'environnement et de la nature pour ne pas devenir une mégacité comme une autre.”

Anne, directrice des ressources humaines, Lovagny

“ Entre les zones urbanisées, les zones vertes, les zones de promenade, les zones de campagne, les zones d'activités, il faut respecter tout le monde et réussir à trouver le bon équilibre.”

Karine, agricultrice, Montagny-les-Lanches



En tant que citoyen, comment *participer aux décisions* ?

“ Ça m'a touchée qu'on m'ait interviewée, qu'on me demande mon avis personnellement, parce qu'avant on ne me l'avait jamais vraiment demandé. Enfin, seulement à travers les élections, mais ce n'est pas vraiment direct.”

Sophie, étudiante, Menthon-Saint-Bernard

“ J'aimerais apporter ma pierre à l'édifice, et qu'on puisse créer quelque chose ensemble, qu'il y ait de la coconstruction. Le Grand Annecy, c'est les gens.”

Franck, créateur de start-up, Cruseilles

“ C'est difficile de participer aux débats sans faire de la politique. Moi j'aimerais pouvoir être acteur, mais sans forcément être étiqueté.”

Loïc, gérant de société, Cran-Gevrier

“ Si tout le monde s'unit, on va pouvoir faire des actions qui auront beaucoup plus de sens et un impact plus grand.”

Agathange, étudiante, Poisy



CHAMBÉRY-ANNECY-GENÈVE

Penser le territoire avec nos voisins

Élaborer un projet de territoire pour le Grand Annecy ne peut se faire sans tenir compte des liens forts et structurants qui le relie à ses voisins : notamment les bassins de vie de Chambéry et de Genève qui forment avec notre agglomération un système cohérent.

Les élus ont fait le choix d'élaborer un projet de territoire qui ne se cantonne pas à la seule agglomération du Grand Annecy mais associe l'ensemble du bassin de vie d'Annecy, c'est-à-dire également les communautés de communes limitrophes : Fier et Usse, Pays de Cruseilles, Rumilly Terre de Savoie, Sources du lac d'Annecy et Vallées de Thônes. De fait, les grandes orientations qui seront définies à l'issue de la concertation avec les habitants tiendront compte de ce territoire élargi.

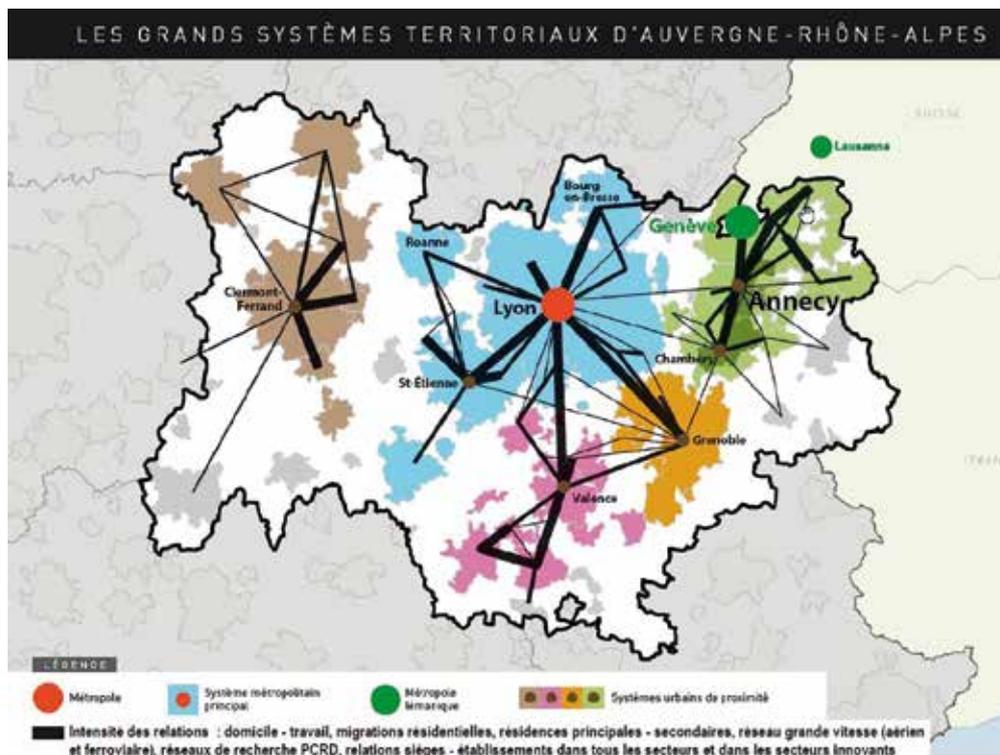
Mais également des liens très forts que notre bassin de vie entretient avec les territoires voisins, notamment la métropole genevoise, le bassin de vie de Chambéry et dans une moindre mesure celui de Lyon.

UNE MOBILITÉ GÉNÉRALISÉE

En effet, difficile aujourd'hui de bâtir des politiques publiques cantonnées à l'intérieur des périmètres administratifs. Pourquoi ? Parce que la réalité des modes de vie et des pratiques

des habitants dépasse largement les frontières. Souvent, les lieux où nous résidons, où nous travaillons, où nous consommons, sont différents et de plus en plus éloignés. Qu'elle soit professionnelle ou pour les loisirs et les achats, qu'elle concerne des personnes, des biens, des idées ou des informations..., la mobilité aujourd'hui généralisée dessine de nouveaux systèmes territoriaux.

Si on veut répondre aux attentes réelles et quotidiennes des habitants, il faut les prendre en compte. ▲



LES MODES DE VIE ET LES PRATIQUES DES HABITANTS DÉPASSENT LARGEMENT LES FRONTIÈRES DES TERRITOIRES.



REPÈRES

- Outre sa dynamique propre, le bassin de vie annécien bénéficie du puissant dynamisme de la métropole genevoise.

10 800 actifs résidant dans le Grand Anancy occupent un emploi dans le canton de Genève, soit près de **11 %** de la population active. Cela représente une hausse de 150 % depuis 2005.

- Très dynamique, notre territoire attire des habitants chaque année :

+ 40 000 habitants entre 1990 et 2013, soit un taux de croissance démographique annuel de **1,7 %** à l'échelle du Grand Anancy.

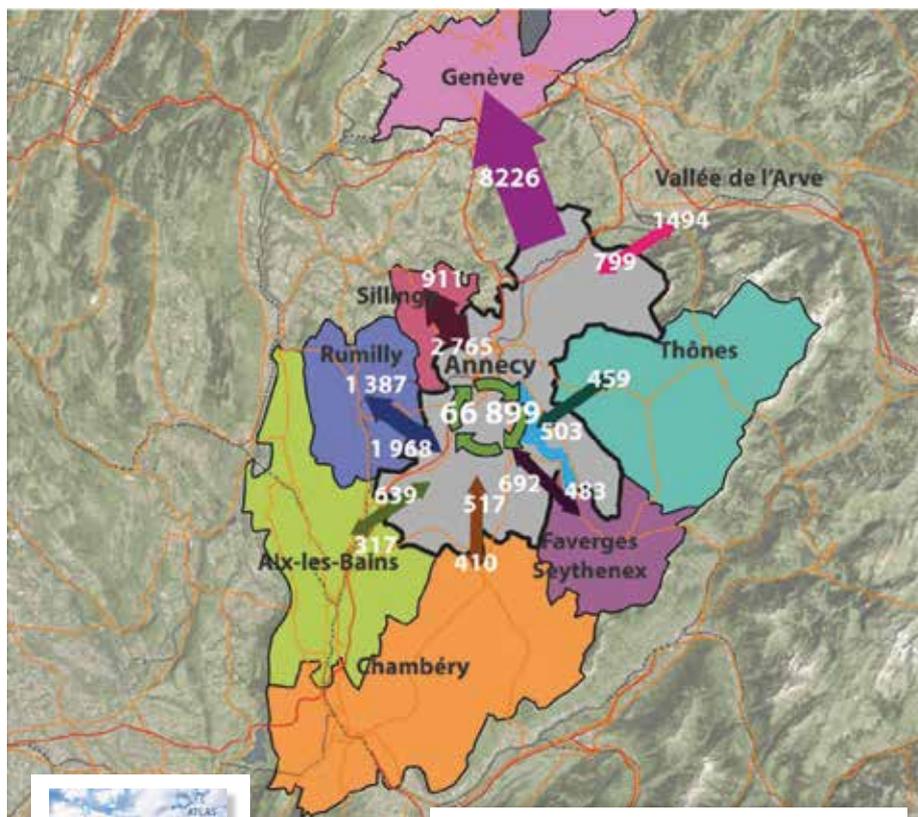
À titre de comparaison, ce taux de croissance est de 2,1 % à l'échelle du Grand Genève, de 2 % à l'échelle du département de la Haute-Savoie et de 0,8 % à l'échelle nationale.

- L'hypermobilité professionnelle tisse des liens d'interdépendance entre les territoires :

13 687 flux domicile-travail sortant du Grand Anancy en 2013. Plus de la moitié de ces flux sont à destination de l'agglomération genevoise.

8 756 flux domicile-travail entrant sur le Grand Anancy. La majorité de ces flux provient des territoires voisins de Sillingy et Rumilly.

66 899 flux domicile-travail internes au Grand Anancy. Près de 70 % de ces déplacements concernent le cœur de l'agglomération.



POUR ALLER + LOIN :

Retrouvez les principaux chiffres-clés de l'agglomération dans l'atlas *Regards sur le Grand Anancy*, téléchargeable sur www.grandannecy.fr (rubrique « Projet de territoire »).

Les principaux flux domicile-travail en 2013

Les principaux flux domicile-travail

- 1 968** Les flux entrant sur le Grand Anancy
- 911** Les flux sortant du Grand Anancy
- 66 899** Les flux internes au Grand Anancy

- Ligne ferroviaire
- Réseau autoroutier
- Réseau routier



UN PÔLE MÉTROPOLITAIN GRAND ANANCY – GRAND CHAMBÉRY

Créé le 1^{er} janvier 2018, le pôle métropolitain regroupant le Grand Anancy et le Grand Chambéry concrétise les liens déjà à l'œuvre entre les deux Agglomérations. Il s'agit d'un ensemble territorial de 340 000 habitants et d'un espace institutionnel de coopération autour de 3 priorités :

- le développement économique et de l'enseignement supérieur, et le soutien de l'agriculture,
- l'aménagement de l'espace et le développement durable,
- les mobilités.

Les deux collectivités mettent ainsi en commun un certain nombre de compétences et d'actions ayant une

cohérence à l'échelle de l'ensemble du territoire. Cela s'effectue déjà dans plusieurs domaines, comme l'enseignement supérieur, à travers l'université Savoie Mont-Blanc, ou encore le développement durable à travers la démarche Territoire à énergie positive et Territoire zéro gaspillage zéro déchet notamment.

DON DU SANG

UNE ACTION SANG POUR SANG CITOYENNE

L'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes a besoin de vous ! Son site d'Epagny Metz-Tessy vous accueille tous les jours pour un don. En effet, aucun produit n'est capable de se substituer au sang humain et les besoins médicaux en globules rouges, plasma et plaquettes ne diminuent pas. Donner son sang, c'est constituer une réserve collective dont chacun peut, un jour, avoir besoin : une réalité qui fait réfléchir et qui doit faire agir !



L'EFS Auvergne-Rhône-Alpes *en chiffres*

- **1 200** collaborateurs
- **179** établissements de santé approvisionnés
- **268 000** donateurs, dont la moitié ont moins de **40 ans**
- **5 100** collectes mobiles par an, soit **81 %** des dons réalisés

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Établissement français du sang (EFS) constitue le 1^{er} laboratoire de biologie médicale en France. Celui de Metz-Tessy est 1 des 4 laboratoires français de qualification biologique.

Quelles sont les conditions pour devenir un donneur de sang ?

Même si l'initiative est basée sur le volontariat, tout le monde ne peut pas donner son sang. Il faut être âgé de 18 à 70 ans révolus, être reconnu apte au don par l'Établissement français du sang (vous pouvez faire le test en ligne), peser au minimum 50 kg et avoir un taux d'hémoglobine suffisant (test réalisé lors du premier don).

Un don du sang : comment ça se passe ?

Pour donner son sang, il ne faut pas être à jeun (bien manger et s'hydrater avant) et suivre les 4 étapes : l'inscription, l'entretien médical (pour vérifier l'aptitude au don du sang), le prélèvement par une infirmière, le temps de repos et de la collation. À noter : on peut faire un don du sang « total » ou uniquement de plasma ou de plaquettes.

Que devient le sang prélevé ?

Peu importe où le sang est collecté, il suit la même procédure, pour le conduire en toute sécurité, du donneur au receveur. Quatre étapes qui font le cœur de métier des Établissements français du sang :

- **Le prélèvement**

→ organiser les collectes sur l'ensemble des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **La qualification biologique des dons**

→ analyser les prélèvements, détecter les anomalies pour garantir la sécurité des receveurs.

- **La préparation**

→ fournir des produits sanguins conformes à partir du prélèvement réalisé.

- **La distribution**

→ délivrer le bon produit sanguin à chaque patient.

À quoi sert le sang ?

Le sang prélevé est utilisé en hématologie (maladies du sang), en cancérologie, ou en cas d'hémorragie lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement, etc. Il contribue à soigner un million de malades par an. ▲

En savoir +

EFS Auvergne-Rhône-Alpes, site de Metz-Tessy
ZI des Croiselets – 2 chemin des Croiselets
Tél. 04 50 66 60 60 ou 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe)
dondesang.efs.sante.fr

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

QUAND LES CITOYENS DÉBATTENT ET PROPOSENT

Le Conseil de développement du Grand Annecy a été installé le 27 septembre 2017. Instauré par la loi NOTRe dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, il remplace l'ancien Conseil local de développement (CLD), et son périmètre correspond désormais au territoire du Grand Annecy. Son rôle ? Être un trait d'union entre les besoins des habitants et les projets de l'Agglomération.

Présidé par François Blanchut, le Conseil de développement est une véritable instance de démocratie participative, composée de 115 membres bénévoles, tous issus de la société civile : acteurs institutionnels, professionnels et économiques, associatifs. Lieu d'échanges et de débats, il se réunit en assemblée plénière 3 ou 4 fois par an, et ses travaux sont réalisés dans un état d'esprit prônant l'ouverture et l'écoute, dans le souci de préserver l'intérêt général. Une charte d'engagement a été adoptée en ce sens. Trois groupes de travail sont chargés de produire des avis sur les grands dossiers engagés par l'Agglomération tels que le plan de déplacements urbains, le projet de territoire... Le Conseil de développement s'est également impliqué cette année dans une réflexion particulière sur la place des jeunes dans le territoire, aujourd'hui et demain. ▲



Le Conseil de développement lors de son installation en septembre 2017, dans les locaux de la pépinière Galileo.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, C'EST **115 membres** répartis en **3 collèges**

10 %
acteurs
institutionnels

32 %
acteurs professionnels
et économiques

58 %
acteurs associatifs

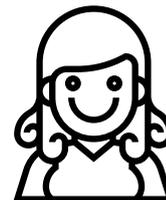
1
président

1 bureau de
9 membres



23 %
de membres
de l'ancien CLD

28 %
de femmes



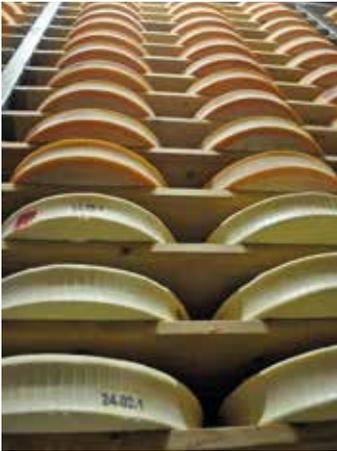
55
ans

moyenne d'âge

Vous souhaitez rejoindre ou en savoir plus sur le Conseil de développement et ses travaux en cours ?
Rendez-vous sur www.grandannecy.fr ou envoyez un mail à cld@grandannecy.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE GRAND ANNECY S'ENGAGE POUR L'AGRICULTURE



Productrice d'une nourriture locale de qualité, créatrice d'emplois, l'agriculture contribue aussi à l'entretien de nos paysages. Autant dire un rôle essentiel, que le Grand Anancy souhaite encourager et pérenniser : elle vient de signer avec la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc une convention pour développer une politique agricole à long terme.

Le Grand Anancy, c'est un territoire dynamique aménagé entre lac et sommets, avec des zones d'activités, des zones urbanisées, des axes de transport... mais aussi des pâturages et des alpages, des productions végétales et de bons fromages, des appellations d'origine protégée (AOP) ou indications géographiques protégées (IGP)... Un territoire bénéficiant de conditions topographiques climatiques favorables à la prairie et à une agriculture d'élevage qui contribue à l'entretien de grands espaces ouverts. Pour conforter le dynamisme de notre agriculture et son rôle économique et environnemental essentiel, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc et le Grand Anancy ont signé le 28 novembre 2017 une convention de partenariat.

Dotée d'un programme de 10 actions sur 3 ans, avec un coût prévisionnel de 550 000 € (dont 50 % financés par le Grand Anancy), elle s'articule autour de 5 enjeux :

- Le foncier agricole et les alpages.
- Les circuits agricoles et alimentaires de proximité.
- Le renouvellement des générations en agriculture.
- Les liens urbain-rural.
- L'énergie et la qualité de l'air.

Une préoccupation guide l'ensemble des actions programmées : gérer la pression foncière urbaine et la concurrence importante sur les espaces agricoles.

Un avenir à préparer dès maintenant

La signature de cette convention agricole pose une question commune aux élus et agriculteurs, qui devront y répondre ensemble : « *Quelle sera notre agriculture en 2050 ?* » ou plus justement « *Quelle agriculture voulons-nous en 2050 ?* »

Ou comment continuer à proposer des produits de qualité à une population sans cesse croissante tout en conservant les espaces agricoles, en prenant aussi en considération de nouvelles contraintes générées par le changement climatique (aléas météorologiques plus fréquents, diminution des ressources en eau) ou par l'épandage des effluents d'élevage.

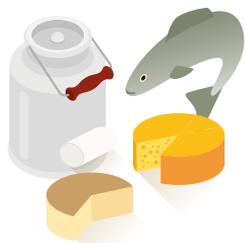
Ce sera l'enjeu du projet agricole de territoire, en cours d'élaboration avec de nombreux ateliers de travail qui réunissent les élus, agriculteurs et partenaires. ▲



L'agriculture dans le Grand Annecy



35 % du territoire (majoritairement sur les Pays de Fillière et d'Alby),
→ dont **90 %** d'herbe : prairies permanentes ou temporaires et alpages



290 exploitations agricoles,
→ dont **85 %** de productions animales (exploitations laitières, production de viande et productions diverses : pêches, escargots, pensions de génisses...)
→ et **15 %** de productions végétales (maraîchage, etc.)

1 500 emplois

8 000 vaches et

7 500 génisses

1 000 ovins

900 caprins



Source : Données 2016 – Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc.



« MIAM », UNE PREMIÈRE ACTION AU MENU



Mathieu Tissot, président, et Yann Madec, salarié de la plateforme MIAM.

Exemple de mise en œuvre concrète de la convention entre le Grand Annecy et la Chambre d'agriculture, le Marché interprofessionnel alimentaire de nos massifs, « MIAM », est opérationnel depuis le mois de décembre 2017. Constitué en groupement d'intérêt économique, il s'agit de la première plateforme de producteurs réservée aux professionnels des Pays de Savoie, leur permettant de s'approvisionner en produits locaux et en circuit court : du producteur à l'assiette. Des produits exclusivement de saison et en fonction des productions.

Restaurations collectives, restaurateurs, hôtels, épiceries fines et autres pros trouveront chez MIAM :

- des fromages et produits laitiers (Coopérative fruitière en Val d'Arly Savoie Mont-Blanc de Flumet, GAEC La Ferme Tremblay au Petit-Bornand-les-Glières, la Chèvrerie Pierre à Laya à Arâches-la-Frasse et SARL Joseph Paccard affineurs à Manigod),
- des légumes (GAEC Saint-Sébastien à Albertville),
- des pommes, poires et jus (les Vergers Tissot à Pringy),
- des viandes et charcuteries (Saveurs de nos montagnes : abattoir du Pays du Mont-Blanc à Megève).

Un seul coup de téléphone pour commander et la livraison suivra ! Yann Madec, salarié de MIAM, est le visage des producteurs. Seul interlocuteur des clients, relais des 7 producteurs, il prend les commandes jusqu'au jeudi et assure les livraisons la semaine suivante.

Toute récente, la plateforme MIAM a de l'appétit et ne demande qu'à grandir. Se développer, conquérir de nouveaux clients, notamment sur le bassin annécien et chez les restaurateurs. Se structurer aussi, et s'équiper, dans un local adapté (en réflexion). L'offre va également s'élargir avec de nouveaux producteurs.

Contact MIAM :

06 73 63 82 60 – miam2savoie@gmail.com



1 200 m²
sur 3 niveaux

19 bureaux
en location

185 m²
utilisés par OSV

**1 espace
de coworking**
de 101 m²

3 salles
de réunions et
des espaces de
convivialité



ANNEY BASE CAMP OUVRE SES PORTES

Le nouveau pôle entrepreneurial du Grand Ancey, situé sur le parc d'activités des Glaisins, à Ancey-le-Vieux, accueille depuis l'automne dernier les entreprises du sport et de l'outdoor.

Aux côtés des pépinières d'entreprises Galileo pour les activités industrielles innovantes et les Papeteries Image Factory pour les industries créatives du numérique, Ancey Base Camp, spécialisée dans les sports outdoor, complète l'action du Grand Ancey à destination des créateurs d'entreprise. Implanté rue du Pré Faucon, dans le parc d'activités des Glaisins (Ancey-le-Vieux), ce nouveau bâtiment a ouvert ses portes à l'automne dernier, après un an et demi de chantier.

Identifiable grâce à sa grande façade en résille, il arbore une fresque de 250 m² sur le thème de la montagne et de l'outdoor. Avec cette troisième pépinière d'entreprises sur son territoire, le Grand Ancey accompagne les jeunes entrepreneurs dans le démarrage de leur activité grâce à un réseau d'experts, en leur proposant un hébergement temporaire dans un lieu adapté. Pour les aider ensuite à grandir et s'implanter sur le territoire. ▲

+ d'infos : entreprendre.grandancey.fr



www.outdoorsportvalley.org

OSV, UNE ÉQUIPE DE PASSIONNÉS AU SERVICE DE L'OUTDOOR

Outdoor Sports Valley contribue à l'essor économique de la filière outdoor en accompagnant les entreprises existantes dans leur développement, mais aussi en encourageant l'émergence de nouveaux projets. L'association, qui compte 430 entreprises adhérentes et 13 employés, affiche fièrement une spécificité : l'incubateur OSV, qui consiste à accompagner un porteur de projet dans sa phase d'antécréation. Les adhérents d'OSV donnent de leur temps bénévolement pour lui apporter aide et conseils. Pour l'équipe d'OSV, installée au rez-de-chaussée du nouveau pôle entrepreneurial Ancey Base Camp, c'est l'endroit idéal pour recevoir et organiser des événements. Un lieu de rencontre, de partage, qui favorise les échanges et l'interactivité entre les porteurs de projet et les entrepreneurs en activité.

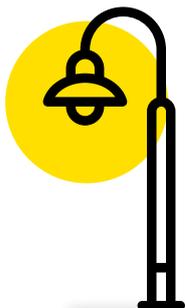
ENVIRONNEMENT

TROUVER LE BON ÉCLAIRAGE AVEC LA STRATÉGIE LUMIÈRE

L'éclairage nocturne, sur notre territoire, présente des enjeux multiples, qu'ils soient énergétiques, socio-économiques ou environnementaux. Pour y répondre, le Grand Annecy, en partenariat avec le Syane*, élabore un document qui fixera des règles communes, claires et partagées par tous les acteurs du territoire : la stratégie lumière.

Labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte, le Grand Annecy porte depuis quelques années une politique forte en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. La réflexion menée sur l'éclairage public et urbain s'inscrit complètement dans cette dynamique et vise à répondre à **trois grands objectifs** :

- **Diminuer la consommation d'énergie liée à l'éclairage extérieur.**
- **Améliorer la qualité et la sécurité de l'espace public la nuit.**
- **Préserver la biodiversité en réduisant l'impact de la nuisance lumineuse.**



Rencontre autour de « La lumière nocturne sur notre territoire »

• **Mardi 27 mars 2018, salle Pierre Lamy à Annecy, de 19h30 à 21h30. Ouvert à tous.**

Préserver la biodiversité et la santé des hommes, faciliter et sécuriser les déplacements, prioriser les modes doux, réduire les nuisances lumineuses, encourager l'attractivité des centres-villes, tels sont les enjeux de la lumière, la nuit, sur notre territoire. Géographes, scientifiques, experts et élus seront réunis pour échanger sur les défis de l'éclairage et présenter la politique lumière du Grand Annecy en cours.

Un état des lieux de la lumière nocturne

Première étape pour construire la stratégie lumière, une campagne de photographie aérienne nocturne a eu lieu en novembre dernier. Des clichés qui permettent de cartographier le patrimoine d'éclairage public de l'agglomération et de mettre en exergue les points à étudier : éclairage privé, zones de pollution lumineuse, etc.

Un inventaire est également en cours, afin de recenser et caractériser les ouvrages en place (types de source lumineuse, puissances, hauteurs, état de vétusté mécanique et électrique, etc.). Cet état des lieux permettra, en plus, de quantifier le nombre de « lampadaires boules », très énergivores, à remplacer sur le territoire.

En parallèle de ces actions, des ateliers de réflexion ont été conduits sur des thématiques précises :

- Éclairage urbain, comment concilier sécurité, économie d'énergie et préservation de la biodiversité ?
- La pratique de l'extinction nocturne par la collectivité et des opérateurs privés.
- L'éclairage urbain et le vivre-ensemble.
- Différencier les espaces par la lumière.

Ces réunions de travail très participatives, avec des échanges d'expériences riches et des interventions d'experts, vont permettre de nourrir la stratégie lumière. ▲

* Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.



MOBILITÉ

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS INTÉRESSE ET MOBILISE

Les besoins et les difficultés de déplacement d'un côté, les préoccupations environnementales et la qualité de l'air de l'autre : deux enjeux majeurs pour que le Grand Anancy, plus que jamais, continue à travailler à l'élaboration de son Plan de déplacements urbains (PDU).



Depuis son lancement, le PDU associe dans son groupe de travail 170 participants issus du monde associatif, économique et institutionnel. En 2017, le groupe de travail s'est réuni 7 fois et la réflexion avance avec, à l'ordre du jour de la dernière réunion, des précisions sur les pistes d'actions : renforcement du service de transports collectifs, développement des déplacements doux (vélo, marche à pied) en cœur d'agglomération, création de parcs relais pour le transfert modal..., entre autres projets.

Ces pistes d'actions sont aussi le fruit d'une réflexion collective puisque vous avez été plus de 2 000 à répondre, l'été dernier, au questionnaire sur vos pra-

tiques de déplacement. Vos habitudes de déplacement, vos motifs et vos temps, vos jugements aussi, ainsi que vos souhaits pour l'avenir, ont été lus et analysés.

Les prochaines étapes

2018 sera l'année où le groupe de travail, assisté du cabinet ITER, affinera les actions à entreprendre pour les dix ans à venir, en accordant une attention toute particulière aux incidences qu'elles auront sur l'environnement et la qualité de l'air.

Quant à l'approbation du Plan de déplacements urbains du Grand Anancy, elle devrait intervenir au second semestre 2018, au terme d'une enquête publique prévue à l'automne. ▲

QUELLES MOBILITÉS À L'HORIZON 2030 ?

C'est la question à laquelle doit répondre le PDU, projet collectif en cours d'élaboration. Pour définir un projet de mobilité pour les dix ans à venir, il prend en compte tous les besoins de mobilité (travail, études, loisirs, etc.) et interviendra sur l'ensemble des modes de déplacement : vélo, marche, voiture, train, bus, autocar. Le challenge : trouver le bon équilibre entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de l'environnement, sur un territoire à forte croissance économique et démographique.

TRANSPORTS SCOLAIRES

LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS APPROCHE

La 2^e rentrée des transports scolaires du Grand Anancy se prépare. Pour les élèves des communes des Pays de Fillière, de la Tournette, de la Rive gauche du Lac et du Pays d'Alby, les inscriptions débuteront courant mai, avec des nouveautés.



Pour les élèves résidant dans le cœur de l'agglomération, + d'infos sur www.grandannecy.fr

► **Un nouveau règlement** des transports va être élaboré par le Grand Anancy, sur la base du règlement départemental.

► Le **tarif du titre de transport sera désormais évolutif** en fonction du besoin :

- Un seul et même tarif applicable aux élèves utilisant uniquement un service scolaire (car ou train), soit 80 €, majoré à 120 € en cas d'inscription tardive (au-delà du 30 juin 2018).
- Un **tarif additionnel** de 68 € permettant l'accès au réseau Sibra (y compris les lignes régulières non urbaines), en plus du service scolaire.

Pour connaître avec précision les tarifs, rendez-vous sur www.grandannecy.fr (rubrique « Mobilité et transports »).

En pratique

Les différents formulaires – demande de carte, attestation de garde alternée, contrat

Sibra, liasse SNCF – seront disponibles à partir de fin avril / début mai 2018 :

► sur le site Internet du Grand Anancy www.grandannecy.fr,

► dans les relais territoriaux d'Alby-sur-Chéran, de Fillière et de Saint-Jorioz,

► au siège du Grand Anancy, 46 avenue des Îles, où devront s'adresser les familles des communes de la Tournette.

+ d'infos

Les relais territoriaux :

Alby-sur-Chéran au 04 50 68 11 99 /
Fillière au 04 50 22 43 80 /
Saint-Jorioz au 04 50 68 54 43

Le point d'accueil pour les communes de la Tournette (situé au siège du Grand Anancy) au 04 80 48 01 74

La direction des Transports au 04 50 63 49 77

GAGNEZ DU TEMPS AVEC L'E-TICKET



Véritable outil de la mobilité dans le Grand Anancy, l'appli Sibra s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité : l'E-Ticket.

L'E-Ticket, c'est simple, rapide et sécurisé : plus besoin d'acheter votre ticket dans le bus et de chercher votre monnaie. Vous achetez le ticket unitaire depuis votre smartphone, vous flashez le QR code en montant dans le bus et vous voyagez pendant une heure !

Alors n'hésitez plus, téléchargez l'appli Sibra sur Google Play ou sur l'App Store, rejoignez les 20 000 utilisateurs et profitez de l'E-Ticket pour vos déplacements en bus.

EAU POTABLE

L'USINE DE LA TOUR SE MODERNISE

En 2017, une première phase de travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable de la Tour à Annecy-le-Vieux a été réalisée, permettant aux habitants de Veyrier-du-Lac de bénéficier d'une eau ultra-filtrée à leur robinet. Avec ces travaux de modernisation, le Grand Annecy sécurise l'alimentation en eau potable du territoire.

Depuis la réception en 2010 des nouvelles installations de production d'eau potable à la Puya, sur la rive gauche du lac d'Annecy, le rôle de l'usine de la Tour, construite en 1977 sur la rive droite du lac, à la limite entre Annecy-le-Vieux et Veyrier-du-Lac, était réduit à des fonctions d'appoint et de secours.

Avec les travaux de modernisation entrepris en 2017, l'objectif est d'utiliser le site de la Tour comme point de fourniture d'eau vers trois zones de distribution : Veyrier-du-Lac, le réservoir de

7 MILLIONS D'EUROS

C'est le budget alloué par le Grand Annecy en 2018 pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. **Une quarantaine d'opérations** sont planifiées avec notamment des travaux de renforcement du réseau à Saint-Jorioz (Rivaz) et à Annecy (avenue de Genève, dernière tranche de travaux).



Chanteloup qui dessert la partie haute d'Annecy-le-Vieux et Argonay et enfin le réseau général du Grand Annecy.

En 2017, les installations électriques et les automatismes de la station de la Tour ont été remis à neuf. De nouvelles pompes ont été installées permettant d'alimenter directement le réservoir de Chevennes à Veyrier-du-Lac. Ce réservoir était auparavant approvisionné par la station de pompage de la Brune. Cette première phase de travaux s'est élevée à 2 millions d'euros hors taxes.

Ainsi, depuis juin 2017, de l'eau ultra-filtrée, produite à l'usine de la Puya, coule au robinet des Veyrolains. Cette eau transite auparavant par l'usine de la Tour. Par ailleurs, une dernière phase de travaux est à l'étude pour doter cette usine d'une capacité de production de 1 000 m³ par heure qui s'ajoutera à celle de la Puya (2 400 m³ par heure) et sécurisera la production d'eau potable du Grand Annecy. ▲



L'EAU DU ROBINET : UNE RESSOURCE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Depuis janvier, le Grand Annecy a étendu les contrôles d'eau potable réalisés par son laboratoire à l'ensemble de ses installations. Ces contrôles s'ajoutent à ceux de l'Agence régionale de santé (ARS), renforçant ainsi la sécurité sanitaire.

L'eau est l'un des aliments les plus contrôlés en France. La surveillance de la qualité de l'eau distribuée s'organise à deux niveaux.

Tout d'abord, l'ARS, qui représente l'autorité sanitaire (services de l'État), définit et applique en toute indépendance un programme d'analyses qui permet de déclarer ou non l'eau potable, au regard des normes de qualité applicables.

Dans ce cadre, des prélèvements sont effectués tout au long du circuit de production de l'eau potable depuis le milieu naturel jusqu'au robinet de l'utilisateur.

De son côté, le Grand Annecy dispose d'un laboratoire intégré spécialisé en eau potable. Trois techniciennes réalisent des contrôles réguliers pour :

- améliorer les **traitements** et le **fonctionnement** des installations,
- détecter en amont les **problèmes** potentiels,
- garantir *in fine* la **qualité de l'eau potable** distribuée aux abonnés.

Depuis janvier 2018, un programme renforcé est mis en œuvre sur l'ensemble des 34 communes du territoire, avec des contrôles *a minima* tous les quinze jours. Des prélèvements sont effectués au niveau de captages ou de forages d'eau potable, en sortie de réservoir et d'usine de production d'eau potable et sur le réseau de distribution.

À partir de ces prélèvements, deux sortes d'analyses sont réalisées :

- des **analyses bactériologiques** qui permettent de déceler la présence éventuelle de germes (*E. Coli*, entérocoques...),
- des **analyses physico-chimiques** qui permettent de définir, entre autres, la minéralisation de l'eau ou de détecter la présence de substances indésirables.



LE GRAND ANNECY
DISPOSE D'UN
**LABORATOIRE
INTÉGRÉ**
ET SPÉCIALISÉ
EN EAU POTABLE.

En cas de détection d'une non-conformité, une procédure adaptée est mise en place conformément aux prescriptions de l'ARS. ▲

+ d'infos sur
www.grandannecy.fr

en chiffres



Près de
4 000 prélèvements
et **3 000** analyses
bactériologiques
réalisés en 2017.

Actuellement, **153** points
de contrôle situés à tous
les niveaux du réseau
d'eau potable, de la
source au robinet.

12 tournées de
prélèvements organisées
tous les 15 jours, sur
l'ensemble du territoire.



DÉMARCHE

LES PIONNIERS DU COMMERCE ZÉRO DÉCHET

Si le sac réutilisable est devenu un réflexe pour un grand nombre de consommateurs, certains vont encore plus loin en refusant systématiquement tous les emballages jetables. Afin de réduire les déchets, ils font leurs courses équipés de boîtes et de sacs en tissu. Pourquoi pas vous ?



Commerçants et consommateurs : tous gagnants

« J'ai quelques clients qui viennent se servir chez moi avec leurs boîtes depuis environ deux ans, dont un restaurateur. La plupart ne voulaient même pas que l'on utilise un morceau de papier pour découper le fromage avant de le mettre dans leur boîte. Ce n'est pas simple, car nous avons aussi des normes d'hygiène à respecter. Au final, on utilise nettement moins de papier, et le client est gagnant, car il ne paye que le produit net sans le papier. Cette pratique ne concerne pour le moment qu'un petit nombre de clients, mais je suis tout à fait favorable à son développement. Lutter contre le gaspillage, c'est une démarche que je pratique avec mes collaborateurs... alors avec les clients, on s'adapte. Au final, on est tous gagnants ! »

Alain Michel, artisan fromager à Annecy

Pour faciliter cette démarche qui vise à réduire la production de déchets et à favoriser les commerces de proximité, le Grand Annecy lance, en partenariat avec le collectif Zéro déchet Annecy, l'opération « **Commerçants zéro déchet** ». Un autocollant collé sur la vitrine du commerçant indique à ses clients qu'il accepte d'utiliser leurs contenants, à condition qu'ils soient propres. Cette opération s'inscrit dans le programme du Territoire zéro déchet zéro gaspillage Pays de Savoie auquel participe le Grand Annecy aux côtés des agglomérations du Grand Chambéry, de Grand Lac et de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie. ▲

EN PRATIQUE :

Si vous êtes client chez un commerçant qui accepte vos contenants réutilisables, proposez-lui d'apposer

l'autocollant sur sa vitrine pour le faire savoir. **Si vous êtes commerçant** et souhaitez adhérer à cette démarche, demandez votre autocollant auprès de la direction de la Valorisation des déchets : 04 50 33 02 12.

La liste des commerces participants à ce jour est disponible sur le site :

www.zerogaspillage.fr/entreprises/commerçants-zero-dechet.

Vous pouvez contribuer à la mise à jour de cette liste en envoyant un mail à **contact@zero-gaspillage.fr**.

5 MILLIONS
de tonnes
d'emballages ménagers
mis sur le marché chaque
année en France

QUALITÉ DE L'AIR

PASS AIR PUR : ÇA ROULE !

Le pass Air Pur est un ticket de bus unique à 1 € valable toute la journée sur les lignes Sibra en cas de pic de pollution. Mise en place cet hiver par le Grand Anney dans le cadre de sa démarche en faveur de la qualité de l'air, cette mesure a déjà rencontré un franc succès.

10 100 pass Air Pur vendus en trois jours lors du premier pic de pollution de l'hiver, en décembre dernier : cela représente environ 3 300 voyageurs par jour sur les bus Sibra, contre 1 500 habituellement. Un bilan positif qu'il faut maintenant pérenniser, afin de limiter l'usage de la voiture individuelle, notamment diesel, source importante de pollution. De fait, l'objectif du pass Air Pur est de faire connaître le bus à des personnes qui n'auraient pas eu le réflexe autrement. Et qui, espérons-le,

auront envie de le prendre plus souvent, voire régulièrement !

Le pass Air Pur est vendu à bord des bus Sibra, seulement les jours de pic de pollution. Pour savoir si c'est le cas, consultez www.grandannecy.fr, ou les applications mobile « Air to go » d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et « Sibra ». ▲



POUR PRENDRE LE BUS, JE LAISSE MA VOITURE EN PARC RELAIS !

9 parcs relais et de proximité sont à votre disposition tout autour du centre-ville d'Anney. Pratiques et reliés au réseau Sibra, ils permettent de stationner gratuitement et de rejoindre le centre en bus : idéal pour les déplacements quotidiens domicile-travail.

À Anney : parc des Sports et parc Colmyr.

À Meythet : parc du Stade et parc de l'Aéroport.

À Épagny-Metz-Tessy : parc de la Bottière.

À Poisy : parc du Mille Club et parc des Creusettes.

À Anney-le-Vieux : parc de Vignères.

À Seynod : parc de Périaz.

LE GRAND ANNECY ADOPTE SON PROGRAMME LOCAL POUR LA QUALITÉ DE L'AIR (PLQA)

Ce plan d'action en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air est le fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'Agglomération, en partenariat avec les services de l'État et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Adopté à l'unanimité par les élus communautaires le 8 février 2018, il s'agit d'une démarche volontaire du Grand Anney, qui vise à garantir la prise en compte de la qualité de l'air dans l'ensemble de ses politiques publiques. Le PLQA définit un programme d'actions sur six ans, selon quatre axes prioritaires : réduire la pollution induite par le trafic routier, par nos installations de chauffage, par l'activité industrielle et les travaux publics, et sensibiliser le grand public.

L'intégralité du PLQA est téléchargeable sur www.grandannecy.fr



RÉDUCTION DES DÉCHETS

AU PRINTEMPS, QUE FAIRE DES RESTES DE VÉGÉTAUX AU JARDIN ?

Tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées... Au lieu de les emporter systématiquement en déchèterie, si vous les valorisez sur place au jardin ? Voici quatre techniques simples et complémentaires à la portée de tous.



1 LE MULCHING

Consiste à laisser la tonte de gazon sur place ; elle se décomposera naturellement.

Avantages :

- > pratique, car aucune tonte à ramasser et à gérer,
- > enrichit le sol et fertilise le gazon naturellement et gratuitement,
- > limite la pousse des herbes indésirables.

3 LE PAILLAGE

Consiste à recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat. On peut le pratiquer dans le potager, sous une haie, dans un massif de fleurs, au pied des arbres fruitiers ou des arbustes.

Le paillage limite la pousse des mauvaises herbes, protège de la sécheresse en été et du gel en hiver. Il **maintient** l'humidité et **enrichit** le sol.

2 LE BROYAGE

Consiste à fragmenter les végétaux pour pouvoir les utiliser au jardin. Il permet de **traiter facilement** à domicile de gros volumes de branches. Pour cela, il suffit d'emprunter ou de louer un broyeur. Le broyat obtenu est une ressource très utile pour faciliter le jardinage.

4 LE COMPOSTAGE

C'est une décomposition naturelle des déchets organiques (du jardin et de cuisine) par des micro-organismes présents dans le sol. Le compostage permet de **réduire la poubelle d'un tiers** et de produire un engrais naturel de qualité et gratuit.

Vous pouvez vous procurer auprès du Grand Anancy un composteur de jardin ou un lombricomposteur d'appartement à tarif préférentiel. L'Agglomération installe également des sites de compostage partagé en pied d'immeubles sous certaines conditions.

+ d'info sur www.grandannecy.fr



OÙ VONT LES VÉGÉTAUX COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE ?

Ils sont évacués par des prestataires privés vers différents sites de compostage : la Compostière de Savoie à Perrignier (74), la plateforme AXIA à Francin (73) et Locnatur' à Marigny-Saint-Marcel (74). Une tonne de végétaux compostés coûte de 60 à 80 € TTC au Grand Anancy, soit 2 à 3 fois moins qu'une tonne de déchets incinérés.



BRÛLER SES VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE, C'EST INTERDIT !

C'est même passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. La raison : c'est nuisible pour la santé et pour l'environnement. En effet, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur Diesel récente qui parcourt 13 000 km et produit jusqu'à 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie !

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.)



11 400 TONNES

de végétaux collectées dans les 9 déchèteries du Grand Anncy et sur la plateforme de végétaux de Villaz en 2017, soit 1/3 de l'ensemble des déchets collectés en déchèterie.



BON À SAVOIR

Distributions gratuites de broyat lors de 4 matinées :

- Le 15 juin et le 19 octobre 2018 à la déchèterie d'Épagny-Metz-Tessy.
- Le 16 juin et le 6 octobre 2018 sur la plateforme des végétaux de Villaz (avec démonstration de broyage).



Retrouvez tous les conseils pratiques dans le guide *Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix* disponible dans votre mairie, au siège de l'Agglomération, dans les relais territoriaux ou téléchargeable sur le site du Grand Anncy.

En savoir +
www.grandannecy.fr,
www.ademe.fr/compostage-paillage



EN CHIFFRES

LE BUDGET 2018

Le budget du Grand Anancy a été voté le 8 février en conseil communautaire. 176 millions d'euros sont directement consacrés à l'exercice des compétences de l'Agglomération.

8 M€

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- urbanisme, foncier, agriculture
- aménagement opérationnel
- habitat



23 M€

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

- bien vieillir à domicile
- établissements pour personnes âgées autonomes et/ou dépendantes
- services spécialisés Alzheimer



32 M€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- accompagnement des entrepreneurs
- parcs d'activités – implantation d'entreprises
- tourisme
- enseignement supérieur
- filières d'excellence : image, sport et mécatronique



40 M€

TRANSPORTS ET VOIRIE

- transports collectifs
- transports scolaires
- pistes cyclables
- parkings relais et de proximité
- grandes infrastructures



+ d'infos :

Retrouvez plus d'infos sur le budget total sur www.grandannecy.fr

73 M€

ENVIRONNEMENT

- eau potable
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- eaux pluviales
- collecte et valorisation des déchets
- action environnementale



POURSUITE DE L'HARMONISATION FISCALE

Conformément au Pacte de confiance adopté par les élus communautaires le 18 mai 2017, les recettes fiscales sont limitées au niveau strictement indispensable.

La fiscalité représente ainsi 31 % des recettes.

L'harmonisation des taux d'imposition de chacune des 5 collectivités ayant fusionné pour donner naissance au Grand Anancy se poursuit. Un taux moyen unique pour tous les habitants sera atteint d'ici onze ans (d'ici quatre ans pour le versement transport et huit ans pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Une convention avec l'État sera signée d'ici à juin dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, qui prévoit notamment une limitation des dépenses de fonctionnement et du recours à l'emprunt.

CRÉATRICE D'AUTHENTICITÉ

Une enfance skis aux pieds entre La Clusaz et Talloires, un palmarès impressionnant de championne de ski acrobatique et une reconversion naturelle dans le domaine des cosmétiques bio, sur les rives du lac : Raphaëlle Monod-Sjöström aime son territoire, et il le lui rend bien !



LA **MONTAGNE**
EST TRÈS ÉVOCATRICE,
JE M'EN INSPIRE.
Raphaëlle Monod-Sjöström

Difficile, lorsqu'on écoute sa voix douce et posée nous vanter les mérites des soins naturels, dans son showroom sur les bords du lac, d'imaginer qu'elle ait pu dévaler les champs de bosses à la vitesse de l'éclair dans les années 1990, au point d'accumuler un nombre incroyable de titres et de médailles : 20 victoires en Coupe du monde, 45 podiums, championne du monde et médaillée olympique lors de ses premiers JO en démonstration... Ses souvenirs sont toujours bien vivants de cette époque pionnière du ski freestyle, avant l'ère digitale, où les gens se déplaçaient encore massivement pour assister aux compétitions sportives : « *Je me souviens de 20 000 personnes venues nous voir à La Clusaz, c'était incroyable !* »

100 % nature

Ce territoire qui l'a portée et vue grandir, Raphaëlle l'a toujours aimé et respecté. Après sa carrière de sportive de haut niveau, puis des années de travail aux côtés

de son mari dans la photo publicitaire, elle qui se soignait depuis toujours de façon naturelle – bains d'argile, huiles essentielles, cueillette tous les étés de fleurs de millepertuis et d'arnica... – décide de se lancer dans les cosmétiques bio il y a dix ans. « *J'ai eu envie de développer mon rêve : prendre soin des personnes, proposer des produits sur mesure. Je suis une passionnée des thérapies naturelles, j'ai toujours cherché l'authenticité des soins.* » De fait, elle anime depuis longtemps des ateliers de création de crèmes et autres sérums pour la peau. Puis, après des années de recherche et d'investissement avec un laboratoire partenaire, elle lance en 2016 sa propre marque, Snö Éternelle : des produits 100 % naturels, à base d'huiles essentielles. Et continue de recevoir le public pour des ateliers, en partenariat avec une esthéticienne et une nutrithérapeute, au Wellness Studio – Gyrotonic® Anancy, à Veyrier-du-Lac. ▲

en savoir +
www.snoeternelle.com



Une ambassadrice Anncy Mountains

Lancée cet hiver, la nouvelle marque « Anncy Mountains » fédère des territoires complémentaires, des bords du lac aux cimes des Aravis, du plateau des Glières au massif des Bauges. Elle s'inscrit dans une démarche globale, en s'adressant aux touristes mais aussi au monde économique et aux habitants. Et pour faire rayonner la destination ici et ailleurs, la marque s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs : acteurs du territoire, sportifs, blogueurs, chefs cuisiniers, organisateurs d'événements... qui vivent et « font » le territoire. Raphaëlle Monod-Sjöström, avec son parcours aux multiples facettes, son dynamisme et son amour de la nature, en fait naturellement partie.



DÉCOUVERTE



Le saviez-vous ?

La cinémathèque possède une table de montage du palais du Festival de Cannes.

Suite au décès de Julien Helfgott (ancien résistant des Glières), une vente aux enchères a permis de récupérer la bobine du film de la première cérémonie à Morette après la libération d'Annecy.

Vous pouvez déposer vos films mais également des projecteurs, des caméras et autre matériel qui retracent l'histoire du cinéma amateur.



INFOS PRATIQUES

Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain

Le Téléphérique, 12 bis route d'Annecy à Veyrier-du-Lac.

Tél. : 04 50 23 51 09

www.letelepherique.org

Ouverture de fin juin à fin octobre, le mercredi de 14h30 à 17h. Hors saison sur rendez-vous.

Les rendez-vous

Toute l'année, projections régulières les jeudis soir à 19h : films de patrimoine et documentaires.

De juin à octobre 2018 : exposition temporaire sur le thème du voyage.

LA CINÉMATHÈQUE, TÉMOIN DE LA VIE QUI PASSE

Née en juin 1999, la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain s'installe en 2014 dans la gare de départ du téléphérique de Veyrier, à l'arrêt depuis 1984. Une vocation : le devoir de mémoire de notre territoire. Une ressource : les films amateurs, de famille, d'associations ou d'entreprises. Une volonté : « transmettre, ne jamais oublier d'où l'on vient et comment on se construit ».

La Cinémathèque, c'est avant tout une aventure humaine. Au-delà de la rareté des films collectés, c'est tout ce qui témoigne du quotidien des habitants, de l'évolution des paysages, des activités, des événements locaux ou des traditions qui est recherché. Des trésors enfouis dans les placards auxquels on donne un second souffle. Mais derrière ces tranches de vie réanimées se cache un long travail méticuleux : remettre en état la bobine, la visionner et retenir les passages intéressants (parfois 2 minutes sur plus de 20 heures de film !), numériser et faire le montage.

En parallèle, il faut repérer tout ce qui pourrait donner des indications sur le film (inscriptions sur les boîtes), indexer les contenus et questionner les donateurs (qui a filmé, où, pourquoi...), avant de penser à l'archivage et à la mise en ligne des documents. Au final, il faut plus d'une journée pour traiter une bobine !

La Cinémathèque, c'est aussi des expos, des projections, des ateliers, alors n'hésitez pas à pousser les portes du bâtiment : une équipe de professionnels motivés et passionnés vous promet un retour dans le passé... tout imagé ! ▲



600 déposants ou donateurs

6 salariés

1 800 heures de vidéos numérisées

9 000 films, vidéos et bandes-son des années 1900 à aujourd'hui

1907 : la date du plus vieux film archivé

chiffres

LES RELAIS TERRITORIAUX : MODE D'EMPLOI

Installés depuis plus d'un an à Saint-Jorioz, Thorens-Glières et Alby-sur-Chéran, les trois relais territoriaux ont vu leurs missions largement évoluer. Points de contact de proximité entre l'Agglomération et ses habitants, leur objectif est de s'adapter toujours mieux à vos attentes. Voici trois bonnes raisons de vous adresser à votre relais territorial :

1

UN LIEU D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

Calendrier de la valorisation des déchets, horaires des transports ou des déchèteries, informations sur les offres de service aux personnes âgées, guide de la qualité de l'air, magazines du Grand Anancy, etc. : **vous pouvez trouver en relais une série de documents d'information utiles et pratiques.**



Fillière

2

LES SERVICES DU GRAND ANNECY VIENNENT À VOUS

- « **Pauses-café** » organisées par le CIAS pour les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- **Permanences régulières** de la conseillère économique, sociale et familiale de la direction de l'Eau potable du Grand Anancy.
- **Locaux mis à disposition des communes** notamment pour des services à la population comme le conciliateur de justice à Saint-Jorioz.
- **Permanences** de la consultance architecturale à Saint-Jorioz et Alby-sur-Chéran.



Alby-sur-Chéran

3

UN AGENT POUR VOUS RENSEIGNER ET FACILITER VOS DÉMARCHES

Séverine Doche à Thorens-Glières, *Corinne Bernard* à Saint-Jorioz et *Julien Avrillon* à Alby-sur-Chéran sont là pour vous accueillir, répondre à vos interrogations, vous informer et même vous aider à effectuer certaines démarches :

- **Suivi des transports scolaires** : inscriptions, horaires, informations de dernière minute, etc.
- Délivrance des **cartes d'accès à la déchèterie** et prise en compte des demandes de bac de collecte : ce service est en expérimentation pour l'instant uniquement au relais de Saint-Jorioz.
- **Accueil des nouveaux arrivants** : remise d'un « kit nouveaux arrivants » et informations diverses.
- Prochainement : **paiement des factures d'eau potable** et accompagnement dans les démarches.



Saint-Jorioz



CONTACTS ET HORAIRES

Les trois relais territoriaux sont ouverts au public tous les matins, du lundi au vendredi de 8h à 12h. L'après-midi, accueil téléphonique et sur rendez-vous (sauf le mercredi).

Relais de Saint-Jorioz – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

Relais de Fillière – 300 rue des Fleuries,
Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

Relais d'Alby-sur-Chéran – 363, allée du Collège – 04 50 68 11 99

E-TICKET: *vous allez* FLASHER!

Téléchargez l'appli Sibra !



*Jeu avec obligation d'achat. Tirage au sort le 17/04/18 parmi tous les clients ayant acheté un ou plusieurs E-Tickets entre le 16/03/18 et le 15/04/18. Règlement complet disponible à l'Espace Sibra et sur www.sibra.fr.

Grand Anancy
AGGLOMÉRATION

04 50 10 04 04

www.sibra.fr

APPLI SIBRA

Sibra
Faire du bus un choix naturel